

**INAMA
NKENGUZAMATEKA**

SENAT

Adresse : Avenue du Peuple
Murundi
B.P. : 114 Gitega
Tél. : (+257) 22 40 50 08
22 40 5023
Site Web : www.senat.bi
E-mail : info@senat.bi
: senat@senat.bi

N. Réf: SNB/COM V /.../2022

*Commission permanente chargée
des questions administratives, de
décentralisation et du contrôle de la
représentativité dans les institutions*



Gitega, le 14/11/2022

**A Son Excellence Très Honorable
Président du Sénat
à
GITEGA**

Objet : Rapport de descente

Excellence Très Honorable Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente, le rapport de descente sur terrain par la Commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions en dates du 7 au 11 novembre 2022.

En effet, cette descente a été effectuée au sein du Commissariat Général des Migrations, de l'Unité de Police de Roulage et de la Sécurité Routière (UPR-SR), de l'OTRACO, de la REGIDESO et du Ministère de l'hydraulique de l'énergie et des mines, de FOMI ainsi qu'au Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique et du développement communautaire.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Excellence Très Honorable Président, l'assurance de ma très haute considération.

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DES
QUESTIONS ADMINISTRATIVES, DE DÉCENTRALISATION
ET DU CONTRÔLE DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DANS LES
INSTITUTIONS ;**

Sénateur Désiré NJIJI, Vice-président.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Désiré Njiji', is written below the name.

**INAMA
NKENGUZAMATEKA**

Adresse : Avenue du Peuple Murundi
B.P. : 114 Gitega
Tél : (+257) 22 40 50 08
22 40 50 23
Site Web : www.senat.bi
e-mail : info@senat.bi

N. Réf : *SNB/COM.V./.../2022*

*Commission permanente chargée des
questions administratives, de
décentralisation et du contrôle de la
représentativité dans les institutions*

**RAPPORT DE DESCENTE EFFECTUEE PAR LA COMMISSION PERMANENTE
CHARGEE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, DE DECENTRALISATION ET DU
CONTROLE DE LA REPRESENTATIVITE DANS LES INSTITUTIONS EN DATES DU
7 AU 11 NOVEMBRE 2022****0. INTRODUCTION**

En dates du 7 au 11 novembre 2022, les Sénateurs membres de la commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions ont effectué une descente pour s'enquérir de l'état des lieux de la délivrance des passeports, des permis de conduire, du contrôle technique des motos et tuk tuk, de la problématique de l'acquisition des compteurs d'eau et d'électricité ainsi que l'indisponibilité du carburant et des engrais pour les agriculteurs.

L'objectif global de cette descente était de :

- ❖ contrôler l'accueil et les services rendus aux demandeurs des passeports, des permis de conduire et la problématique qu'éprouvent les propriétaires de motos et tuk tuk au terme du contrôle technique ;
- ❖ vérifier la problématique liée à l'acquisition des compteurs d'eau et d'électricité à la REGIDESO ;
- ❖ vérifier la disponibilité des fertilisants organo-minéraux produits par le FOMI pour la première saison culturale.

tw

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- ❖ s'enquérir de la situation qui règne dans les enceintes des Bureaux du commissariat général des migrations et de l'unité de police de roulage et de la sécurité routière (UPR- SR) ;
- ❖ vérifier la véracité des lamentations des populations en quête des passeports et des permis de conduire ;
- ❖ s'imprégner des problèmes qui entravent le bon déroulement des activités de délivrance des passeports et des permis de conduire ;
- ❖ vérifier la problématique de l'acquisition des compteurs d'eau et d'électricité ;
- ❖ s'enquérir de la situation liée au carburant à la REGIDESO ;
- ❖ vérifier si les engrais biochimiques produits à la FOMI sont suffisants pour cette saison et s'ils ont été acheminés vers les distributeurs agréés par l'administration ;
- ❖ s'enquérir de la situation liée à la problématique du contrôle technique pour les propriétaires des motos et tuk tuk des différents quartiers de la Capitale économique.

I. Première journée : COMMISSARIAT GENERAL DES MIGRATIONS ET UNITE DE POLICE DE ROULAGE ET DE LA SECURITE ROUTIERE (UPR-SR)

I.1. DU COMMISSARIAT GENERAL DES MIGRATIONS

Au Commissariat Général des Migrations, les Sénateurs membres de la commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions se sont entretenus avec le Commissaire Général, le Général Major Maurice MBONIMPA.

D'entrée de jeu, il y a eu une prise de contact et ensuite, le Vice-président de la commission a présenté l'objet de la visite. Prenant la parole à son tour, le Commissaire Général des Migrations, a fait une brève présentation des missions dévolues au Commissariat en insistant surtout sur la mission faisant objet de notre descente à savoir celle de délivrance des documents de voyage et des permis de séjour.

a) Etats des lieux

Le Commissaire Général des Migrations a insisté sur la délivrance des passeports, objet de notre visite puisque les autres documents de voyage ne causent aucun problème particulier. Il a expliqué que ces derniers temps, les demandeurs des passeports ont augmenté d'une façon exponentielle. Cela s'explique non seulement par le départ massif des gens en quête d'emploi vers la Serbie et d'autres pays comme le Sud Soudan et l'Oman, mais également l'afflux des burundais vivant à l'étranger.

En effet, la plupart des burundais qui sont partis s'installer de façon illicite dans les pays étrangers déchirent leurs documents de voyage pour se déclarer comme des réfugiés sans papiers. C'est pour cela qu'ils ont profité de l'ouverture des frontières et d'un meilleur climat qui règne dans notre pays pour venir chercher d'autres passeports.

A titre illustratif, il a signalé que depuis mars jusqu'en septembre 2022, 46 milles passeports ont été délivrés alors que les prévisions annuelles étaient de 20 milles. Il a tenu à préciser qu'entre la période de juillet-août seulement, 15 milles passeports ont été délivrés dont 8 milles aux burundais-étrangers. C'est pour cela qu'il y a actuellement rupture de stock.

Cependant, a-t-il ajouté, une autre requête de 50 milles passeports a été introduite auprès de l'Inspection Générale de la Police qui a, à son tour informé le ministère de tutelle pour introduire la demande au ministère ayant en charge les finances. Et ce dernier doit présenter cette demande à la banque centrale. Malheureusement, il ne sait pas quand la situation sera débloquée puisque au cours de l'année passée, cela a pris au moins six mois.

Le Commissaire Général des Migrations a encore signalé en passant qu'il y a eu de nombreux mouvements de départ des jeunes filles et femmes vers l'Oman et la façon dont les unes sont traitées quand elles arrivaient là-bas a créé une certaine polémique et le Gouvernement burundais a dû arrêter ces mouvements afin de penser à une meilleure organisation.

Ainsi, notre pays s'est entretenu et convenu avec les dirigeants Omanais sur une mise en place d'une agence de recrutement tenant compte des profils. En attendant, les

demandeurs de passeports affluent en grand nombre pour se préparer à partir aussi tôt que la situation sera clarifiée.

En août 2021, période pendant laquelle il était permis de voyager en Serbie sans Visa d'entrée, beaucoup de gens sont partis non pas dans l'objectif d'y séjourner mais dans le souci de regagner les pays de l'Union Européenne afin de se déclarer comme réfugiés par la suite. Dans leurs déclarations, les uns prétendaient que leurs maisons ont été détruites par le pouvoir en place (mesure qui exige de reculer six mètres des routes nationales,...), d'autres disaient qu'ils sont poursuivis par le simple fait qu'ils sont des homosexuels tandis qu'une autre partie brandissait des photos étant ligotés les uns des autres pour démontrer qu'ils sont harcelés illégalement. Pire encore, certaines familles vendent leurs biens (maisons et autres...) ou contractent des crédits soit individuels ou en groupe pour se procurer de l'argent car ces voyages demandent beaucoup de moyens.

Cette entrée massive dans les pays européens a entraîné pas mal de problèmes du côté non seulement de la Serbie, mais aussi de notre pays. Eu égard aux déclarations susmentionnées, un émissaire belge est venu au Burundi pour vérifier la véracité des faits. Quant à la Serbie, comme elle avait introduit la requête d'entrer dans les pays à visa Schengen, l'Union Européenne a décidé de ne pas l'accueillir. C'est pour cela, que la Serbie a revu sa décision pour ne plus permettre l'entrée des Burundais sur son territoire sans visa.

Cela étant, le problème de rupture de stock est très normal compte tenu de tous ces faits. Le passage de 20 milles passeports prévus la première année à environ 50 milles passeports délivrées dans une période de moins de six mois en est l'exemple éloquent. La demande introduite d'un autre lot de 50 milles passeports est toujours en attente depuis trois mois suite au problème de devises car ils proviennent de la Slovénie et le paiement se fait en dollars ou en Euros. Toutefois, même si l'on parvient à collecter ces devises, la commande prend du temps puisque la Slovénie est presque le seul pays qui fabrique les passeports, les cartes d'identités biométriques ainsi que les monnaies de plusieurs pays.

b) Défis rencontrés

- ❖ Le manque de devises ;
- ❖ Le manque de matériel suite aux longues procédures que prend la commande ;
- ❖ Le bâtiment de travail exigü ;
- ❖ La vétusté du bâtiment de travail ;
- ❖ La carte d'identité en vigueur.

Le bâtiment de travail n'était pas conçu pour accueillir beaucoup de personnes à la fois. Or, actuellement plus de 300 personnes demandeurs des différents documents de voyage et de séjour sont reçues par jour.

Pour pallier à ce problème, on a introduit le système de digitalisation. C'est-à-dire que la demande des documents de voyage et le paiement se font désormais en ligne. Un demandeur de passeport introduit sa lettre de demande en ligne avec tous les documents nécessaires en attachés. Par la même voie, les conclusions issues de l'analyse du dossier sont vite communiquées au concerné (rendez-vous ou rejet du dossier).

Toutefois, pour le moment, il y a rupture de stock. Si non, cette procédure a été une réussite pour le service des migrations. D'une part, le système a permis d'éviter la corruption et d'autre part, il a réduit les files d'attente puisque les demandeurs reçoivent des rendez-vous différents et à des heures différentes. Quelqu'un qui rate son rendez-vous à l'heure prévue se voit renvoyer à la dernière place puisque c'est automatique.

Quant à la vétusté des bureaux, une demande de réhabilitation a été introduite et cinq cent millions de francs burundais (500.000.000FBU) ont été prévus dans le budget 2022. Les travaux vont démarrer avec le troisième trimestre de l'année budgétaire en cours. Après cette réhabilitation, il y aura un léger mieux car dans l'architecture, les demandeurs des différents services prendront également différentes directions.

S'agissant de la Carte Nationale d'Identité (CNI), le problème épineux que rencontre le service de délivrance des passeports est la Carte Nationale d'Identité en vigueur. Cette dernière est facilement fraudée et les autorités se retrouvent à maintes reprises devant beaucoup d'étrangers qui possèdent cette carte et elles se demandent comment ils parviennent à s'en procurer.

c) Recommandation

Le Commissariat Général des Migrations pourrait bien fonctionner s'il était placé à la Présidence de la République.

Ainsi, le problème de manque de matériel qui prend beaucoup de temps alors que le Commissariat Général des Migrations est un service clé quoiqu'il soit caché dans une grande structure de l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi.

Bien plus, le service des migrations est l'un des producteurs potentiels de devises mais il n'est pas priorisé pour s'en procurer afin de travailler à l'aise, ce qui nécessite une certaine amélioration.

Enfin, pour en découdre définitivement avec le problème des Cartes Nationales d'identité (CNI) fictives, il faudrait instaurer des cartes d'identité biométriques.

I.2. DE L'UNITE DE POLICE DE ROULAGE ET DE SECURITE ROUTIERE (UPR-SR)

I.2.1. Etat des lieux.

L'Unité de Police de Roulage et de Sécurité Routière (UPR-SR) est dirigé par un Commandant et son adjoint.

L'organisation de cette Unité est la suivante :

- ❖ Le service permis. ;
- ❖ Le service circulation routière et prévention des accidents ;
- ❖ Le service juridique.

a) Service permis

Le service permis enregistre les demandeurs de permis, organise une épreuve orale et/ ou écrite ainsi que pratique et délivre les différents permis pour ceux qui les méritent. C'est-à-dire ceux qui ont réussi l'épreuve avec la note de 75% et 80% respectivement pour les permis provisoires et définitifs.

L'inscription à la passation d'un test pour l'acquisition d'un permis provisoire est subordonnée à la présentation des documents ci-après :

- une photocopie de la CNI ;
- une attestation d'aptitude physique ;

- une photocopie d'un certificat de réussite dans un centre de formation théorique en conduite automobile.

L'inscription à la passation de l'épreuve pour l'acquisition d'un permis définitif est subordonnée à la présentation :

- une photocopie du permis provisoire certifiée conforme à l'originale ;
- une photocopie de la CNI ;
- une attestation d'aptitude physique.

b) Le service circulation routière et prévention des accidents

Le service circulation routière et prévention des accidents contrôle, régule la circulation et prévient les accidents.

Ce service se heurte à pas mal de problèmes qui handicapent le bon déroulement de ses activités. Signalons ici :

- l'état des routes ;
- la mauvaise organisation du transport compte tenu de l'état des routes;
- le manque des moyens de déplacement ;
- le manque de numérisation des services ;
- le problème de corruption sur terrain ;
- Le problème des panneaux de signalisation appropriés.

L'état des routes est déplorable. Elles sont vieilles et présentent beaucoup de nids de poule. Bien plus, dans la plupart des localités du pays, elles sont devenues presque impraticables.

Quant à l'organisation du transport, on se heurte au problème majeur d'un parc automobile devenu nombreux alors que les routes restent les mêmes. Plus le parc automobile augmente, plus le transport devient difficile surtout lors des heures de pointe (matin-midi-soir).

Pour contourner cela, il devrait y avoir des bus scolaires partout dans les écoles afin d'éviter les embouteillages le matin et les heures de la rentrée à la maison.

S'agissant des moyens de déplacement insuffisants, le service éprouve beaucoup de difficultés pour intervenir en temps réel s'il se produit plusieurs accidents à la fois. De surcroît, la circulation massive est également un handicap.

Concernant la numérisation et le problème de corruption sur terrain, le service n'est pas doté du système de radars pour détecter de loin les accidents et ainsi éviter le contact police-population et partant, la corruption. Mais il évolue vers là. A titre d'exemple, les appareils qui détectent l'excès de vitesse sont déjà fonctionnels et ce, conformément à l'article 200, 324 et 325 de la loi n °1/26 du 23 novembre 2012 portant Code de la circulation routière qui disposent des vitesses requises en rase campagne et dans les agglomérations urbaines.

Pour ce qui concerne les panneaux de signalisation posés par la Mairie de Bujumbura, des fois ils sont inappropriés selon les services habilités de la UPR-SR mais cela est un échappatoire car il travaille de commun accord avec la Mairie.

c) Le service juridique

Ce service joue un rôle prépondérant en cas d'accidents routiers. Il assure l'arbitrage entre les propriétaires des véhicules qui se sont cognés.

I.2.2. Défis

- Certains panneaux de signalisation posés par la Mairie mais qui sont inappropriés ;
- Manque de digitalisation du service routier pour mettre un terme à la corruption ;
- Problème de gestion de vieux bus malgré leur état alors qu'ils possèdent des documents attestant le contrôle technique ;
- Problème de gestion des véhicules, motos et vélos qui sont saisis et stockés dans les enceintes du Commissariat.

En conclusion, le commandant de l'Unité de Police de Roulage et de Sécurité Routière a terminé ses propos en soulignant qu'avec l'interdiction des motos, vélos et tuk-tuk, les accidents ont diminué sensiblement dans la ville de Bujumbura.



II. Deuxième journée : OTRACO ET MINISTERE DE L'INTERIEUR, DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

II.1. AU SIEGE DE L'OTRACO

Les membres de la Commission permanente se sont rendus au siège de l'OTRACO en Mairie de Bujumbura pour s'enquérir de la situation actuelle de cette société et le fonctionnement de cette dernière en matière de l'octroi du contrôle technique et plus spécialement pour les motos et tuk tuk qui doivent traverser la zone interdite pour leur circulation.

Lors de cet entretien, le Directeur Général, Monsieur Denis BUKURU, précise que la police les convoie jusqu'à l'OTRACO et mobilise son personnel pour les accueillir. Il propose également l'octroi des papiers à durée déterminée en attendant qu'ils arrivent à l'OTRACO en groupe.

Le Directeur Général a informé les membres de ladite commission que le service de contrôle technique fonctionne normalement et qu'il est la première source de revenus de cette société.

Au niveau de l'organisation, l'OTRACO dispose de deux grands services générateurs de revenus à savoir :

- le service du transport en commun (les bus);
- le service du contrôle technique.

Concernant le service du contrôle technique, c'est un service qui fonctionne très bien tant au siège à Bujumbura que dans toutes les agences de l'intérieur du pays: Bururi, Gitega et Ngozi. Sur les cinq milliards de francs burundais (5.000.000.000Fbu) que génère ce service, l'OTRACO pourrait acheter au moins douze (12) grands bus chaque année.

Malheureusement, le partage des fonds obtenus lors de l'octroi du contrôle technique biométrique n'est pas proportionnel entre l'OTRACO et la Société Global Smart Technologies Burundi S.A(GST) qui fait actuellement le contrôle technique.

La répartition se fait de la manière suivante :

- ❖ Le GST reçoit plus de 60% ;
- ❖ l'OBR reçoit 18% ;



- ❖ OTRACO reçoit 10% et en retour l'OBR taxe 18% sur les 10% que l'OTRACO a reçus.

Le comble de tout cela, l'OTRACO paie une somme de 50.000 mille dollars américains par mois pour les frais du fonctionnement du logiciel, de l'internet et de l'électricité utilisés par le GST alors qu'il faisait partie de l'investissement de ce dernier. Par conséquent, ce système devrait être le patrimoine de l'Etat et non la propriété de GST étant donné que même le terrain, les bâtiments appartiennent à l'OTRACO.

a) Défis

- ❖ La convention entre le GST et l'Etat a été mal étudiée puisqu'elle ne respecte pas le principe de gagnant-gagnant ;
- ❖ Le Directeur Général de l'OTRACO n'a ni accès à la base de données ni au mot de passe du serveur;
- ❖ Le personnel de GST n'a pas de contrat et n'est pas régulièrement payé;
- ❖ Le blocage du compte commun de contrôle technique depuis le 29/06/2021 entre OTRACO, OBR et GST.

b) Suggestions

Le Directeur Général envisage :

- ❖ contracter un crédit bancaire pour acheter 24 grands bus pouvant faire le transport jusqu'en Tanzanie à KIGOMA ce qui entrainera l'entrée des devises dans les caisses de l'OTRACO ;
- ❖ importer le carburant pour l'approvisionnement de son charroi ;

Le Directeur Général souligne que même si le GST parte, l'OTRACO pourrait mettre en place son propre nouveau système et sera à mesure de continuer à faire le contrôle technique.

c) Recommandations

- ❖ Réviser la convention dans le respect du principe du gagnant-gagnant ou résilier le contrat;

- ❖ Accéder à la base de données et au mot de passe du serveur pour contrôler le mouvement d'entrée des fonds générés par le contrôle technique ;
- ❖ Doter un contrat au personnel employé par le GST ;
- ❖ Rétablir le personnel dans son droit ;
- ❖ débloquer les frais destinés à l'OTRACO afin de les utiliser pour l'achat de nouveaux véhicules.

II.2. Au Ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique

Après la visite effectuée à l'OTRACO, les membres de la commission se sont rendus au cabinet du Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique pour dialoguer sur la même question concernant l'octroi du contrôle technique pour les motos et tuk tuk se trouvant dans les quartiers lointains de l'OTRACO et qui ont des difficultés pour arriver au siège de l'OTRACO car ils ne peuvent pas passer dans des zones interdites à leur circulation.

Aussi, les membres de la commission ont échangé avec le Ministre de tutelle sur la question liée à la digitalisation de la Carte Nationale d'Identité.

Concernant la question des conducteurs de motos et tuk tuk qui ne peuvent pas accéder facilement à l'OTRACO pour le contrôle technique, les honorables sénateurs membres de la commission ont d'abord commencé à demander au Ministre s'il ne pouvait pas les laisser circuler partout comme au paravant.

Sur ce point, le Ministre a d'abord montré les avantages de cette mesure en indiquant que le degré de criminalité a considérablement baissé de même que les accidents de roulage.

Il a ensuite ajouté qu'il y a eu diminution de l'exode rural, car on observait un très grand nombre de jeunes qui abandonnaient leurs études pour conduire des taxis vélo, des taxis motos et tuk tuk; d'où la mesure restera toujours maintenue. Quant à la question des conducteurs des motos et tuk tuk qui éprouvent des difficultés d'arriver à l'OTRACO pour faire le contrôle technique, la réponse a été la même que celle donnée par le Directeur Général de l'OTRACO.

Les membres de la commission permanente ont également voulu savoir à quand la Carte Nationale d'Identité (CNI) biométrique sera délivrée. En guise de réponse, le Ministre a fait

savoir que le projet est en cours avec la Banque Mondiale. Il est conscient que l'actuelle Carte Nationale d'Identité est facilement fraudée, une personne peut avoir plusieurs cartes nationales d'identité ou d'extraits d'acte de naissance issus des provinces et communes différentes. Aussi, une personne peut contracter plusieurs mariages civils dans des localités différentes sans que les autorités ne s'en rendent compte.

Pour mettre un terme à cette pratique, la digitalisation de la carte Nationale d'Identité est d'une importance capitale. Elle répond à la volonté du Chef de l'Etat.

III. Troisième journée : L'ENTREPRISE DES FERTILISANTS ORGANO-MINERAUX (FOMI)

Au siège de FOMI, les sénateurs ont été accueillis par le Directeur Général, Monsieur NTIRAMPEBA Simon qui vient de passer 12 ans dans le secteur des fertilisants.

Les résultats des recherches qui ont été menées montrent que l'utilisation des engrais chimiques est à la base de la détérioration des terres cultivables ; raison pour laquelle, l'idée est venue de mettre en place cette entreprise de production des fertilisants organo-minéraux.

Vu la demande qui accroit sans cesse, les autorités ont été obligées d'augmenter la production. A titre d'exemple, en 2019 elle produisait quatre-vingt mille tonnes (80.000 tonnes), en 2020 elle est passée à cent vingt mille tonnes (120.000 tonnes). En 2021, après la deuxième extension, elle a produit cent trente cinq mille tonnes (135.000 tonnes) dans le souci de satisfaire la demande. Cependant, les cultivateurs ne sont pas toujours satisfaits.

Le Directeur Général a souligné que le projet de mettre en extension la troisième ligne est très avancé afin de produire 320.000 tonnes par an. Il a informé les honorables sénateurs qu'il va construire FOMI à Rutana et à Makamba. La construction de celui qui se trouve en Tanzanie est terminée et l'étape d'essai a commencé avec le mois d'août 2022.

L'entreprise FOMI a signé le contrat avec le Gouvernement du Burundi. C'est ce dernier qui lui précise le nombre de tonnes qu'il doit distribuer par saison culturale. FOMI a uniquement la responsabilité de faire arriver l'engrais à l'intérieur du pays chez les

personnes qui ont été désignées par les autorités administratives. La distribution à la population ne le concerne pas. Il a aussi informé les honorables sénateurs qu'il n'exporte pas l'engrais. Il compte exporter lorsque les entreprises de Kigoma en Tanzanie, Rutana et Makamba deviendront effectivement fonctionnelles.

Malgré toutes ces ambitions, l'entreprise rencontre pas mal de défis en l'occurrence le manque de devises pour l'achat de matières premières.

Quant à la qualité de l'engrais produit par FOMI, le Directeur Général a rassuré les honorables sénateurs qu'il est sans faille. Même les pays étrangers comme la Belgique et l'Amérique ont validé les échantillons qu'ils avaient emportés chez eux pour analyse. Toutefois, certaines personnes disent que les engrais produits par l'entreprise ne répondent pas aux normes, juste pour salir la société.

IV. Quatrième journée : REGIDESO ET MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

IV.1 REGIDESO

Les Sénateurs membres de la Commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions se sont rendus à la Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Electricité (REGIDESO) en date du 10 novembre 2022 et se sont entretenus avec le Directeur Général.

Dans son mot d'accueil, le Docteur Ingénieur Major Jean Albert MANIGOMBA a d'abord souhaité la bienvenue aux honorables sénateurs et les a remerciés pour cette visite de travail tant importante auprès de cette société.

Prenant ainsi la parole, le vice-président de la commission permanente a précisé l'objectif de la visite à la REGIDESO. Cette dernière est motivée par le souci de coupures répétitives d'électricité et les difficultés d'obtention des compteurs d'eau et d'électricité qui restent toujours un sujet préoccupant.

Le Directeur Général a relaté la situation économique de la REGIDESO avant et après son engagement. Le personnel de cette institution n'était plus motivé, les câbles électriques qu'on achetait étaient des pirates et/ou des fois on obligeait les demandeurs de les



acheter eux-mêmes. Il a souligné que la REGIDESO a failli tomber en faillite parce qu'au début de l'année 2021, son compte bancaire était à moins de quatre milliards de francs burundais (-4.000.000.000Fbu). Au fait, il y avait douze milliards (12.000.000.000Fbu) alors que les arriérés de dettes envers ses fournisseurs étaient de seize milliards (16.000.000.000 Fbu).

Heureusement que le nouveau Directeur Général de cette entreprise a travaillé d'arrache-pied pour lever ce défi. Ainsi, après une année et demie de travail, il a liquidé ces arriérés de dettes et il y a actuellement au moins quarante milliards de francs burundais (40.000.000.000 Fbu) sur le compte de la REGIDESO.

Bien plus, le FONIC a jugé bon de donner dix milliards de francs burundais (10.000.000.000fbu) à la REGIDESO pour qu'elle puisse faire l'extension de l'électricité jusqu'au point le plus reculé. Les communes qui n'avaient pas maintenant de courant électrique vont bientôt en avoir. Les populations environnantes qui en ont besoin vont bénéficier des compteurs gratuits.

Un autre défi à lever dans certains quartiers de la Capitale économique est celui du réseau électrique souterrain devenu vétuste, raison pour laquelle il tombe souvent en panne. Les coupures répétitives de courant électrique observées entre 23 heures et 6 heures du matin sont dues en général aux travaux de réhabilitation de ces réseaux. Il a également signalé que l'entreprise vient de signer un financement de soixante-quinze millions (75 millions) de dollars avec les bailleurs dédié à la réhabilitation des réseaux de la ville de Bujumbura. Cette dernière consistera à remplacer tous les poteaux électriques en bois par des poteaux métalliques dans les quartiers périphériques. Une étude d'impact social et environnemental pour ce projet est en cours et les travaux proprement dits vont démarrer avec le mois de mars 2023.

Aussi, suite à l'agrandissement de la ville de la Mairie de Bujumbura et des villes urbaines, l'éclairage n'est pas assuré à cent pour cent. Pour remédier à cela, le Directeur Général de la REGIDESO a présenté aux honorables sénateurs certaines activités en cours, à savoir :

- ✓ Le barrage de KABU 16 qui devrait être fonctionnel a connu beaucoup de contraintes. Cependant, le taux d'exécution des travaux est à 90% actuellement. On espère qu'il sera achevé fin janvier 2023.

- ✓ La construction du barrage de RUSUMO est à un stade très avancé. Les lignes sont prêtes et les postes de Muyinga et Gitega sont presque à la fin. Les réseaux et les centrales sont déjà interconnectés. Il a souligné que le Burundi commencera l'essai à charge à la fin du mois de décembre 2022. Ce dernier est très avantageux par rapport aux autres pays qui ne seront pas encore à la fin de leur tâche, l'éclairage se fera sans inquiétude.

Toutefois, il a été nécessaire de réhabiliter les postes de Gitega et Bujumbura car leurs équipements ne peuvent pas supporter la puissance de plus de 200 MW générée par le barrage en attendant le partage.

La construction du barrage de RUSUMO prendra fin au mois de mars 2023 et la réception aura lieu au mois de juin de la même année.

- ✓ La construction du barrage de RUZIBAZI de 15 MW, don de la Chine, a été achevée fin mai 2022. Mais le poste de transit de Kabezi vers le poste de Kanyosha qui devrait être construit par l'entreprise de construction du barrage de JIJI-Murembwe n'était pas encore construit. Le Docteur Ingénieur Major Jean Albert MANIGOMBA a précisé qu'il a négocié avec les Chinois pour avoir une autorisation spéciale de construire un poste provisoire afin que la réception de ce barrage puisse avoir lieu et il a obtenu gain de cause. Le poste a été construit sur les fonds de la REGIDESO pour un montant de deux cent millions (200.000.000FBu) alors que la société devrait la construire pour un milliard de nos francs (1.000.000.000FBu).

- ✓ L'entreprise Egyptienne qui a gagné le marché de construction du barrage de JIJI-MUREMBWE a été incapable d'honorer ses engagements. Elle s'était coalisée avec une entreprise italienne en faillite pour gagner ce marché car les Egyptiens ne sont pas doués en la matière. Le 14 janvier 2021, le taux d'exécution était à moins de 10%. Actuellement, il est à 50%. Les autorités de la REGIDESO ont pris cela en main et espèrent que d'ici à fin 2024, la construction de ce barrage sera terminée si on garde le même rythme de travail.

a) Compteurs d'électricité et d'eau

Le Directeur Général de la REGIDESO est satisfait du fait que le Gouvernement a payé les arriérés de dix-huit milliards de francs burundais (18.000.000.000Fbu), il reste encore dix milliards (10.000.000.000fbu).

Il a souligné que s'il advenait qu'il y ait un besoin de tel ou tel matériel, la commande se fait dans les meilleurs délais car les moyens n'en manquent pas. Aussi, les commandes ne passent plus au marché public. L'entreprise a pris l'option la plus économique de faire lui-même les commandes à l'usine, mais l'autorité de régulation des marchés publics ne veut pas entendre cela de son oreille alors que les bénéficiaires vont s'en procurer à des prix raisonnables. A titre illustratif, un compteur d'électricité qui était à deux cent trente-cinq mille francs burundais (235.000FBu) sera désormais cent vingt mille francs (120.000FBu).

Il a indiqué que :

- ❖ 55.000 compteurs électriques ont été commandés en Egypte ;
- ❖ 3000 compteurs électriques sont arrivés et ont été distribués aux demandeurs tandis que 3000 autres devraient arriver mardi le 15 novembre 2022;
- ❖ Une équipe des cadres de la société était à l'usine pour la réception de 40.000 compteurs électriques qui vont arriver par le prochain vol ;
- ❖ Il envisage faire une autre commande de 35.000 compteurs électriques afin d'éviter la rupture de stock ;
- ❖ Il affirme que la commande des compteurs d'eau en Turquie a été faite et sont déjà dans le stock. Il attend l'arrivage de plus 30.000 accessoires.

b) Carburant

Docteur Ingénieur Major Jean Albert MANIGOMBA a rassuré les honorables sénateurs qu'il n'y aura pas pénurie du carburant. Il a mis en relief le nombre de camions qui étaient en route en provenance de la Tanzanie : 167 camions d'essence et mazout. La distribution de cette dernière se fait correctement, a-t-il ajouté. Le problème qui se pose de temps en temps est le manque du document communément appelé « **exit note** » autorisant la sortie du territoire tanzanien suite à la perturbation des réseaux d'internet.

Opportunités/Atouts

- ❖ L'existence des moyens financiers pour acheter le matériel nécessaire;
- ❖ La volonté de l'autorité de travailler non seulement pour le bien de l'entreprise, mais aussi de la population (la faire progresser au profit de la population bénéficiaire);
- ❖ L'existence des techniciens rodés en la matière.

Contraintes/Défis

- ❖ L'autorité de régulation des marchés publics qui veut bloquer toutes les bonnes actions déjà prises (elle ne veut pas entendre de son oreille que la REGIDESO importe elle-même le matériel à l'usine) ;
- ❖ Existence d'une main invisible qui veut saboter les bonnes actions.

Recommandations à l'Etat

- *Donner une autorisation spéciale à l'entreprise de commander elle-même à l'usine tout le matériel nécessaire à la distribution de l'eau et de l'électricité (transformateurs, compteurs d'eau et d'électricité ainsi que leurs accessoires) afin d'éviter des spéculations entraînant la hausse des prix ;*
- *Encourager l'entreprise à continuer d'importer du carburant pour avoir une main mise sur cette denrée de première nécessité.*

II. 2. Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines

Les sénateurs membres de la Commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions se sont rendus au Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines pour avoir des clarifications sur certains points. Ils se sont entretenus avec le Secrétaire Permanent au sein de ce ministère.

Concernant le carburant, le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines a clarifié qu'il n'est pas contre les sociétés qui importent le

carburant comme l'Inter-pétrole. Il a précisé que les autorités ont eu des partenaires qui peuvent leur fournir le carburant en payant en franc burundais.

Quant à la distribution de l'eau potable à la population, il a souligné que le budget alloué à cela n'est pas suffisant car tous les partenaires qui viennent ne s'intéressent qu'à l'électricité. La demande de l'augmentation du budget est en cours et il espère une réponse positive.

Recommandation : Bien qu'il y ait la libéralisation du carburant, il faut que le bras de la REGIDESO soit à tout moment présent.

V. CONCLUSION GENERALE

La descente effectuée par la commission permanente chargée des questions administratives, de décentralisation et du contrôle de la représentativité dans les institutions en dates du 7 au 11 novembre a été d'une importante capitale. Elle a permis de savoir les problèmes majeurs qui hantent les sociétés et les différentes institutions visitées et partant, handicapent le bon déroulement de leurs activités. Elle a permis de déterminer ce qui pourrait être corrigé pour rendre de meilleurs services à la population.

**POUR LA COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DES
QUESTIONS ADMINISTRATIVES, DE DECENTRALISATION ET
DU CONTROLE DE LA REPRESENTATIVITE DANS LES
INSTITUTIONS ;**

Sénateur Désiré NJIJI, Vice-président.

